

Question écrite du 7 octobre 2024 de Mmes et MM. Fabienne Beaud, Luc Zimmermann, Yves Herren, Anne Carron, Fabienne Aubry-Conne, Oana Cotoi, Roger Gaberell et Mark Giannelli: «La Ville assiste-t-elle bien les seniors qui recourent à un suivi administratif?»

Depuis deux ans le Canton a délégué le suivi administratif des seniors aux communes. La Ville de Genève a choisi de mandater Pro Senectute, moyennant une subvention de 1,8 million de francs (monétaire et non monétaire), afin de s'occuper des seniors rencontrant des difficultés pour demander par exemple des prestations complémentaires ou pour toute autre problématique administrative.

Or, des habitantes et des habitants de la ville se plaignent de difficultés à obtenir un suivi de leur dossier dès le moment où il a été déposé, soit parce que l'assistant-e social-e a quitté Pro Senectute, soit parce qu'elle ou il est absent-e. Il faut comprendre que les seniors qui rencontrent des difficultés financières sont déjà fragilisés et ce manque de suivi les préoccupe beaucoup.

Au vu de ce qui précède, la Ville ne devrait-elle pas s'intéresser, ou alors davantage, à la manière dont est gérée la prestation que Pro Senectute reçoit et, en tous les cas, effectuer sans tarder un bilan en lien avec cette délégation de compétences et en faire part au Conseil municipal?